

Plaider. Toujours. Partout. Encore ?

Vendredi 11 septembre 2026
de 9h30 à 16h à TOULON

eurojuris.fr

Animé par :

Pascal ZECCHINI

Avocat au Barreau de Toulon
Clamence Avocats

Jean-Luc MEDINA

Avocat au Barreau de Grenoble
CDMF Avocats

Ludovic GAUVIN

Avocat au Barreau d'Angers
Antarius Avocats

Romain CALLEN

Avocat au Barreau de Toulon

François VACCARO

Avocat honoraire

Horaires :

9h30 / 16h

Soit 5 heures de formation

Lieu :

Hôtel La Corniche

17 Littoral Frédéric Mistral
83000 TOULON

Spécialités / compétences :

Vie professionnelle

Public visé

Avocats, juristes

Pré-requis

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice.

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
82 avenue du Maine
75014 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la certification Qualiopi pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'activité d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas agrément de l'Etat.

Validité du programme du 30 mars au 30 septembre 2026



Programme du séminaire

Objectifs : Réflexion quant à la préservation de la place de l'oral dans l'activité judiciaire et juridique, stratégie de plaidoirie, choix de la nature des observations, recherche d'une politique rationnelle de distinction entre les dossiers « à plaider » et les dossiers « à déposer ». A l'issue de la formation, le participant saura sur quels axes travailler et progresser, initier une stratégie de plaidoirie, répondre à des enjeux de temps et de forme des observations orales, mesurer l'importance du débat oral dans l'activité judiciaire.

Programme pédagogique de la journée :

9h30 – 12h30 : Table ronde « Plaider. Toujours. Partout. Encore ? »

- L'état actuel de la plaidoirie civile, pénale, prudhommale, commerciale
- Convaincre et transmettre
- La jeunesse et l'oralité
- La technique juridique est-elle anti-orale ?
- Plaider ou ne pas plaider
- Jeunesse et oralité
- La rhétorique de nos jours
- Culture, parole, jugement
- Temps de plaidoirie, forme, échange, contact, satisfaction du client, influence sur le résultat, mais qu'est-ce qu'un résultat judiciaire ?
- Echanges avec la salle

13h45- 15h45 : Jeu avec mise en pratique d'une durée d'1/4 d'heure /20 minutes, avec discussion par participant sur l'un des sujets au choix parmi :

- Khomeyni : dictateur ou révolutionnaire ?
- Faut-il interdire le tabac par économie sanitaire ?
- Donald Trump est-il fou ?
- Les avocats ont-ils un avenir ?
- Est-ce que Gisèle pousse un peu ?
- Etre de gauche à 50 ans ?
- La rééducation forcée des magistrats ?
- Le numérique va-t-il sauver le monde ?
- Les fascistes ont-ils droit à une deuxième chance ?
- Réchauffement climatique : mode ou fake-news ?
- EUROJURIS a-t-il un sens ?
- Les courants océaniques sont-ils impactés par l'activité sexuelle des anchois ?

15h45-16h : Clôture de la journée

Plaider. Toujours. Partout. Encore ?

Vendredi 11 septembre 2026
de 9h30 à 16h à TOULON

eurojuris.fr

Animé par :

Pascal ZECCHINI

Avocat au Barreau de Toulon
Clamence Avocats

Jean-Luc MEDINA

Avocat au Barreau de Grenoble
CDMF Avocats

Ludovic GAUVIN

Avocat au Barreau d'Angers
Antarius Avocats

Romain CALLEN

Avocat au Barreau de Toulon

François VACCARO

Avocat honoraire

Horaires :

9h30 / 16h

Soit 5 heures de formation

Lieu :

Hôtel La Corniche

17 Littoral Frédéric Mistral
83000 TOULON

Spécialités / compétences :

Vie professionnelle

Public visé

Avocats, juristes

Pré-requis

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice.

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
82 avenue du Maine
75014 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la certification Qualiopi pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'activité d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas agrément de l'Etat.

Validité du programme du 30 mars au 30 septembre 2026



Déroulé horaire de la journée :

- 9h-9h30 : Accueil des participants
- 9h30-12h30 : Table ronde : Plaider. Toujours. Partout. Encore ?
- 12h30-13h45 : Déjeuner
- 13h45-15h45 : Mise en pratique / exercices et évaluation formative avec échanges et questions entre les intervenants et les participants afin de valider les acquis des participants
- 15h45 – 16h : clôture de la journée avec remise d'une récompense

Méthode pédagogique utilisée et documents de fin de formation :

Cette formation utilisera une méthode de formation démonstrative, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants et des mises en situation. L'intervenant interrogera à intervalles réguliers les participants afin de s'assurer du bon déroulement de la formation. A l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction sera adressé au participant ainsi qu'une attestation de présence.

Contact Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, contact Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Inscription

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre d'Eurojuris : 348€ TTC, soit 290€ H.T.
- J'ai moins de 6 années de barre et souhaite participer au séminaire au tarif préférentiel de : 300€ TTC, soit 250€ H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre d'Eurojuris : 420€ TTC, soit 350€ H.T.
- Je suis étudiant et souhaite participer à cette journée de formation à titre gratuit (gratuité limitée à 2 étudiants)

Nom : Prénom :

Cabinet - Société: Profession :

N° INSEE :

Modalités et délais d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 82 avenue du Maine – 75014 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>.

Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement.

Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 48h avant la date de la formation pour les membres d'Eurojuris et 7 jours avant la date de la formation pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées.